



Experatoo.com

FORUM CONSEIL JURIDIQUE GRATUIT

Reprise d'un appartement sans bail écrit pour mon fils

Par morganalice

Je suis héritière d'une maison louée sans bail écrit depuis 1971. Le loyer est ridiculement bas (120 ?). Je désire y loger mon fils. En informant les locataires suffisamment tôt, par exemple 6 mois avant, suis-je dans mon droit. De plus, ils approchent des 70 ans ! Merci de votre réponse.